



ROBIC
+ DROIT
+ AFFAIRES
+ SCIENCES
+ ARTS

AVOCATS, AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
DEPUIS 1892

**CAHIERS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
JANVIER 2008 VOL. 20 N^o 1**

PRÉSENTATION

LAURENT CARRIÈRE*

LEGER ROBIC RICHARD, S.E.N.C.R.L.

AVOCATS, AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

Laissons pour quelques minutes les joies du pelletage québécois pour présenter ce premier numéro de la vingtième année de parution.

Quatre articles.

Serge Balana analyse l'influence des développements du numérique pour protéger la marque olfactive alors que Mark Philipps nous fait part, nouvelles technologies obligent, de considérations sur l'électronique juridique et le juridisme électronique.

Développer une technologie c'est bien mais encore faut-il pouvoir l'exporter; Marie-Josée Lapointe et Lorraine Laquerre nous guident, dans un article fouillé, dans les méandres des mesures canadiennes et américaines de contrôle des exportations reliées aux fruits de la recherche et du développement dans certains domaines.

Finalement, Gaëlle Beauregard nous livre un nouvel aspect des indications d'origine dans le domaine alimentaire.

Sept capsules.

La nouvelle loi canadienne sur la protection des marques olympiques est présentée par Catherine Bergeron alors que Daniel S. Drapeau fait le calcul des voix dans chacun des points soulevés dans l'arrêt *Toblerone* de la Cour suprême du Canada.

François Painchaud et Nadia Perri mettent à jour leur dernière contribution sur la survivance des obligations de payer des redevances en commentant une décision subséquente de la Cour supérieure de l'Ontario sur l'obligation d'une partie

© CIPS, 2008

* Rédacteur en chef des CPI, avocat et agent de marques de commerce, Laurent Carrière est l'un des associés principaux de LEGER ROBIC RICHARD, S.E.N.C.R.L., un cabinet multidisciplinaire d'avocats d'agents de brevets et de marques. Publication 276.059.

LEGER ROBIC RICHARD, S.E.N.C.R.L.
1001, Square-Victoria - Bloc E - 8^e étage
Montréal (Québec) Canada H2Z 2B7
Tél.: (514) 987-6242 Fax: (514) 845-7874
www.robic.ca info@robic.ca

contractante à verser des royalties alors que les droits concédés n'étaient plus exclusifs.

Chloé Latulippe fait le lien entre une action en contrefaçon de brevets et en concurrence déloyale en commentant l'affaire *Plasticair* et Jean-Philippe Mikus nous livre ses réflexions sur la distinctivité à la lumière de l'arrêt *BMW*.

En matière d'injonction interlocutoire relative à des droits de propriété intellectuelle, le préjudice «sérieux et irréparable» est-il le même au Québec que dans le reste du Canada? Retour de balancier, Anne-Marie McSween critique l'arrêt *Lampe Berger*.

D'outre-Atlantique Cristel Lacarrière discute des critères d'appréciation de la publicité comparative en droit communautaire selon les enseignements de l'arrêt *Veuve Cliquot*.

Un compte-rendu.

Les pratiques du commerce électronique est présenté par Adélaïde Fourmage.

Rétrospective et prospective

La dernière année a été particulièrement imposante: 1185 pages, 46 contributions et deux spéciaux thématiques. La courbe de publication est croissante, tel qu'il appert de cet histogramme:



Qu'en sera-t-il pour 2008? Sous réserve des aléas usuels à l'édition, un spécial Interdits pour mai 2008 et, en octobre 2008, sans doute un spécial Grands-parents pour marquer le vingtième anniversaire des *CPI*.

Sur ce et, exceptionnellement sans notes de bas de page, bonne lecture!

Laurent Carrière
Rédacteur en chef

ROBIC

+ DROIT
+ AFFAIRES
+ SCIENCES
+ ARTS

